

## LA DYNAMIQUE DE CROISSANCE SE POURSUIT PLUSIEURS ETAPES STRUCTURANTES POUR L'AVENIR SONT FRANCHIES AVEC SUCCES

31 janvier 2022 – 18 H

- *Chiffre d'affaires consolidé 2021 : 16,3 M€ (+22,3%)*
- *Montée en puissance de la filiale Delta Drone International*
- *Succès de la stratégie de création d'un écosystème autour de la filiale UDT*
- *Renforcement du rôle de pivot confié à Delta Drone Human Tech (ex-ATM Group)*
- *Poursuite des discussions avec le groupe Weesure*
- *Succès judiciaire déterminant pour le développement commercial des solutions de sécurité ISS Spotter.*

### 1 - Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de +22,3% en 2021

Malgré la persistance de la crise sanitaire mondiale qui freine le développement de l'activité (difficultés de déplacements, ruptures d'approvisionnement, disponibilité des salariés, reports de livraison et donc de facturations, annulation d'événements, etc.), Delta Drone a connu une activité en croissance.

Le chiffre d'affaires réalisé hors de France, par le biais de la filiale australo-Sud-Africaine Delta Drone International, s'est élevé à 3,5 M€ en croissance de +81,7% et représente 21,2% du total consolidé. L'activité dans l'hémisphère sud concerne essentiellement le secteur des mines.

En France, l'activité a progressé plus modestement de +17,6% et représente 78,8% du total consolidé. Elle se concentre désormais sur les deux solutions ISS Spotter (sécurité) et Countbot (inventaire en entrepôt), y compris en tenant compte de l'activité du pôle sécurité traditionnelle qui joue d'ores et déjà un rôle essentiel dans le succès de ces deux solutions.

### 2 – Delta Drone International devient le leader du marché pour l'activité mines dans l'Hémisphère sud

Un an après sa constitution, issue du rapprochement de Delta Drone South Africa et ParaZero Ltd, la filiale Delta Drone International, cotée à la bourse ASX de Sydney, poursuit son expansion, en conformité avec les objectifs assignés :

- La croissance de l'activité en Afrique australe et au Ghana, marchés historiques, s'accélère et de nombreux contrats ont été renouvelés, d'autres gagnés,
- L'acquisition, en août 2021, de la société australienne Arvista Pty Ltd dote Delta Drone International d'une équipe australienne locale composée de personnels expérimentés et qualifiés, disposant d'une parfaite connaissance du marché australien des mines et d'une base de clients existants,
- La cession récente (cf. communiqué du 28 janvier 2022) de la filiale ParaZero Israël pour un montant de 6 MA\$ en cash va permettre à Delta Drone International d'autofinancer son développement futur. L'opération permet en outre de clarifier fortement le modèle économique de Delta Drone International, tant sur le plan géographique (concentration du business dans l'hémisphère sud) qu'au niveau sectoriel (secteur minier).

### 3 – Le portefeuille UDT représente une valeur d’actif de 8 M€ pour Delta Drone

Delta Drone a engagé dès 2017 une politique audacieuse de prises de participations minoritaires dans des sociétés souvent naissantes, mais à fort potentiel de croissance. Ces opérations ont été réalisées via une société filiale spécifique créée à cet effet, DDrone Invest à l’origine, UDT aujourd’hui.

En quelques années, le portefeuille a été constitué de 6 participations (Elistair, Donecle, Aero41, Diodon Drone Technologie, Sightec, Skylinx SLX).

A fin 2021, la valeur cumulée des sociétés du portefeuille est évaluée, suivant analyse officielle d’expert indépendant, à environ 40 M€, ce qui donne à Delta Drone, compte tenu des divers pourcentages de capital détenus, une valeur d’actif égale à 8 M€.

Compte tenu des perspectives de développement des sociétés du portefeuille, il est raisonnable de penser que la valeur du portefeuille pourrait plus que doubler dans les deux ans à venir.

### 4 – Le pôle « sécurité traditionnelle » constitue un élément-clé de la stratégie du groupe

Fin juillet 2021, Delta Drone a renforcé sa position dans le capital de ATM Group pour détenir 100% du capital. A la suite de cette opération, ATM Group a été renommé Delta Drone Human Tech, marquant ainsi la pleine intégration du pôle « sécurité privée traditionnelle » au sein du groupe.

En effet, Delta Drone Human Tech est destiné à jouer un rôle de pivot essentiel dans le déploiement de la stratégie du groupe :

- Forte d’une base installée de plusieurs dizaines de clients dans le cadre de contrats pluriannuels, sa filiale ATM Group Sécurité joue un rôle de « cheval de Troie » pour dronifier le secteur de la sécurité privée, en proposant progressivement à ses clients des équipes mixtes de surveillance, composées d’agents humains et de cyber agents représentés par la solution ISS Spotter,
- Dans le cadre de prestations de sécurité pour des événements, culturels et sportifs, ATM Group Sécurité propose désormais de manière systématique l’insertion dans son dispositif de solutions technologiques, ISS Spotter et SpotterBot.
- Enfin, Delta Drone Human Tech, grâce au vivier important de ressources humaines présent dans ses filiales, délègue des personnels aptes à acquérir une compétence d’opérateurs de solution Countbot.

### 5 – Le groupe Weasure demeure associé au développement stratégique du groupe

En avril 2021 (cf. communiqué du 21 avril), Delta Drone avait annoncé un projet d’accord avec le groupe Weasure. Indépendamment de l’intérêt économique et stratégique du projet, l’évolution de la valorisation boursière de Delta Drone n’a pas permis la conclusion de ce projet à des conditions satisfaisantes pour les parties.

Prenant acte de cette situation, un nouveau schéma de partenariat est en cours de finalisation. Il pourrait se formaliser en deux volets :

- Un accord de partenariat stratégique en France entre Delta Drone et le groupe Weasure, sans lien capitalistique,
- Une prise de participation minoritaire de Delta Drone dans Weasure Afrique, holding de contrôle de quatre sociétés opérationnelles dans le secteur de la sécurité au Sénégal, en Côte d’Ivoire, au Bénin et au Togo.

Il faut préciser que les équipes de Delta Drone et Weesure Afrique ont démarré depuis plusieurs mois une étroite collaboration, conduisant à l'établissement de nombreuses propositions commerciales, essentiellement relevant de la solution ISS Spotter.

## 6 – Le Tribunal de Justice de Paris confirme la propriété du brevet relatif aux systèmes de drones automatiques

Le 2 avril 2019, la société Azur Drones avait fait délivrer une assignation en revendication du brevet français déposé par DPS (groupe Delta Drone) sous le N° FR1755160 ainsi que de la demande d'extension N° XO 2018/224578.

Près de 3 ans après, le 21 janvier 2022, le Tribunal Judiciaire de Paris a rendu sa décision, aux termes de laquelle :

- DPS (groupe Delta Drone) est l'unique titulaire de l'intégralité du brevet et des demandes d'extension internationales,
- La demande d'Azur Drones visant à condamner DPS à lui restituer les fruits qu'elle aurait pu tirer de l'exploitation du brevet, ainsi que toutes ses autres demandes d'indemnités sont rejetées,
- La décision est exécutoire (en dépit de tout appel).

Ce jugement de première instance constitue une étape très importante dans l'ensemble des procédures judiciaires engagées entre le groupe Delta Drone et la société Azur Drones. Il ne présage pas de l'issue des autres affaires en cours, mais il devrait néanmoins permettre un début de clarification par rapport à l'appréciation du marché quant à la position réelle des différents intervenants sur le segment des systèmes de drones de sécurité.

***A propos de Delta Drone :*** Le Groupe Delta Drone est un acteur international reconnu du secteur des drones civils à usage professionnel. Il développe une gamme de solutions professionnelles basées sur la technologie des drones ainsi que tous les services associés qui forment une chaîne de valeur complète.

*L'action Delta Drone est cotée sur le marché Euronext Growth Paris – Code ISIN : FR0011522168*

*Sont également cotés sur Euronext Growth des BSA Y – Code ISIN : FR 0013400991*

*[www.deltadrone.com](http://www.deltadrone.com)*

---

### Contact investisseurs :



Jérôme Gacoin  
+33 1 75 77 54 65  
[jgacoin@aelium.fr](mailto:jgacoin@aelium.fr)

### Contacts presse :



Marie-Laure Laville  
+33 1 55 02 15 13  
[ml.laville@open2europe.com](mailto:ml.laville@open2europe.com)

Sarah Ousahla  
+33 1 55 02 15 31  
[s.ousahla@open2europe.com](mailto:s.ousahla@open2europe.com)